

1858

Joseph Piroux

INSTITUTION
DES SOURDS-MUETS,
DES SOURDS-PARLANTS,
DES ENTENDANTS-MUETS
ET DES ENFANTS ARRIÉRÉS
DES DEUX SEXES
DE NANCY

Domaine public

Éditions du Fox

**INSTITUTION
DES SOURDS-MUETS,
DES SOURDS-PARLANTS,
DES ENTENDANTS-MUETS
ET DES ENFANTS ARRIÉRÉS
DES DEUX SEXES, DE NANCY**

31^e ANNÉE

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix aux élèves de l'Institution des Sourds-Muets de Nancy a eu lieu le 31 août 1858, à deux heures, en présence d'une assemblée plus nombreuse encore que les années précédentes.

Empêchées par leurs occupations ou par leur absence, plusieurs de nos autorités n'avaient pu se rendre à cette cérémonie. La plupart s'en étaient excusées de la manière la plus capable de calmer nos propres regrets.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de magistrats, d'officiers, de membres de l'Université, avaient pris place en avant des élèves. MM les Recteurs des Académies de Nancy et de Marseille, et M. l'Inspecteur d'Académie de Nancy, étaient assis au premier rang.

M. le Maire avait bien voulu, comme par le passé, mettre à notre disposition la salle du spectacle, telle qu'elle avait été

**EXTRAIT DE *L'ESPÉRANCE*,
COURRIER DE NANCY,
DU 3 SEPTEMBRE 1858**

Le théâtre de Nancy a offert, il y a quelques jours, un grand et émouvant spectacle. Une foule qui n'y vient point d'ordinaire, s'était hâtée d'y accourir. La salle entière était pleine : des milliers de spectateurs l'avaient envahie, et s'y pressaient dans toutes les directions : bon nombre même de personnes, voire des plus notables, se sont présentées sans pouvoir être admises, tant était grande la difficulté de leur trouver encore une place. On remarquait parmi l'assemblée une variété fort significative : ici la soutane du prêtre, à côté d'un essaim d'uniformes brillants : là des toilettes de tous genres, le luxe et la simplicité, contrastant sous des points de vue de plus d'une espèce : partout des cœurs amis, des oreilles attentives, des regards avides de tout voir, des âmes frémissantes de curiosité et agitées de ce plaisir sublime que les grandes occasions seules font éclater dans les poitrines et rayonner sur les visages. La nouveauté d'une assistance pareille n'avait pourtant rien de singulier. M. Piroux et ses Sourds-Muets avaient excité ce concours immense. Il s'agissait des créatures, je dirais volontiers les plus intéressantes qui soient au monde : et c'était une fête universelle dans la ville que la cérémonie de leur distribution des prix.

Dans ce spectacle donc, M. Piroux a été le premier acteur, et quel acteur ! « Messieurs, a-t-il dit, en me retrouvant au milieu de vous, il me semble rentrer dans la mère-patrie après

THÉORIE DE LA MÉTHODE ET COMPTE RENDU DES EXERCICES

I

Ma méthode s'inspire de cet adage : *Aux grands maux les grands remèdes*. Elle ne consiste point dans une étroite et froide pédagogie qui apprend à connaître les devoirs sans accoutumer à les remplir. Loin de se borner à l'emploi d'un procédé unique, dans une seule des sphères sociales, elle tient même pour insuffisant le système entier de tous les moyens et de tous les milieux. Elle se fait, autant que possible, l'ange tutélaire du Sourd Muet et le conduit du berceau à la tombe, confiant sa première enfance à ses parents, sa seconde enfance à l'école primaire, son adolescence à la grande institution et à ses ateliers, et le reste de sa vie à la société civile et à l'Église. Elle est au fond la même que celle qui sert providentiellement à l'éducation des hommes sans infirmité. Seulement, elle se modifie là où commence la différence qui existera toujours entre nous qui parlons et les Sourds-Muets : mais elle s'attache de toutes ses forces à faire disparaître indéfiniment cette différence. Enfin elle peut changer, à volonté, ses batteries pour faire face aux nombreux degrés de la surdité et du mutisme, réunis ou séparés, aggravés ou non par quelque'une des autres misères humaines.

Au lieu d'abandonner la nature, comme il arrive aux autres méthodes, ma méthode n'emploie notre langue, nos sciences, nos arts et la vie en commun que pour en développer les lois essentielles, de crainte d'ajouter au malheur d'être Sourd-Muet le malheur plus grand de ne parler ou de n'écrire que pour

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS
DES CONSEILS GÉNÉRAUX
DES ARDENNES, DE L'AUBE, DE LA CÔTE-D'OR,
DE LA HAUTE-MARNE, DE LA MEURTHE,
DE LA MEUSE, DE LA MOSELLE ET DES VOSGES**

Session de 1857

CONSEIL GÉNÉRAL DES ARDENNES

Extrait du rapport de M. le Préfet.

Le nombre des élèves que le département des Ardennes entretient en ce moment à l'Institut des Sourds-Muets de Nancy, dirigé par M. Piroux, est de six, dont quatre avec bourse entière et deux avec demi-bourse. Aucun de ces élèves n'aura terminé ses cours avant la fin de l'année scolaire : il n'y aura donc point de bourse disponible aux vacances prochaines, puisque le nombre de celles qui ont été créées n'est que de cinq.

Pour assurer le paiement de ces pensions, j'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, de voter au budget de 1858 le même crédit que l'année dernière, c'est-à-dire, une somme de 2250 fr.

Vous avez émis et renouvelé constamment depuis plus de 20 ans, le vœu que l'Institut de Nancy fut érigé en établissement de l'État.

Les considérations qui ont motivé cette demande de votre part et de la part des Conseils généraux des autres départements, existent toujours et sont plus puissantes que jamais. Chaque

COUP D'ŒIL SUR LES TRAVAUX DE M. PIROUX

Pour faire commencer l'enseignement des Sourds-Muets dans le sein des familles et dans les écoles primaires.

Qu'on veuille bien me pardonner si j'ose lever un coin du voile qui couvre de longs et nombreux travaux accomplis pour obtenir le concours des parents et des instituteurs primaires dans l'éducation des enfants Sourds-Muets.

Prenant moi-même l'initiative de la tâche qu'ils peuvent et doivent remplir, j'ai de 1824 à 1825, non sans quelques succès, consacré deux heures par jour à l'instruction de trois jeunes Sourds-Muets que je réunissais à l'hospice des orphelins d'Épinal.

Pressé ensuite par les autorités locales, je partis pour Paris, et ce fut à ses frais que le Gouvernement m'entretint, en qualité d'élève instituteur, pendant deux ans, à l'institution fondée par les illustres abbés de l'Épée et Sicard. Lorsqu'à mon retour, j'eus à instruire mes propres élèves, sans l'assistance d'aucun répétiteur et sans le moindre instrument matériel, grand fut mon embarras, incessantes furent mes réflexions. Rien n'est en effet plus fait pour décourager un ardent ami de l'humanité, que de se voir à la tête d'une école où tout manque, jusqu'à l'ouïe et la parole. Je tins bon cependant, et je me promis de chercher, jour et nuit, le moyen de faire étudier mes élèves tout seuls. Delà, la découverte de mes cartes iconographiques qui

DISTRIBUTION DES PRIX.

MAISON DES GARÇONS.

Elèves des trois divisions.

Excellence.

- 1 Prix : MOYSE (Gustave), de Mézières (Ardennes).
2 — DUMENIL (Jules), de Viondail (Vosges).
1 Accessit : FELTER (Eugène), de Hatten (Bas-Rhin).
2 — CÉSAR (Ernest), de Riche (Meurthe).

Instruction religieuse.

- 1 Prix : LANU (François), de Saisse (Moselle).
2 — OUDIN (Alexis), de Liverdun (Meurthe).
3 — CHINON (François), de Nancy (Meurthe).
1 Accessit : MAZOUROT (Prudent), de Mauvilly (Côte-d'Or).
2 — ROCHETTE (André-Victor), de Troussay (Meuse).
3 — MANGEOT (Adolphe), des Riceys (Aube).

Pratiques religieuses.

- 1 Prix : NOEL (Emile), de Pierrepont (Vosges).
2 — PROTH (Henry), de Metz (Moselle).
3 — CUREL (Jules) de Charmes-la-Grande (Haute-Marne).
1 Accessit : ADÈS (Auguste), de Savornas (Bas-Rhin).
2 — OUDIN (Alexis), 2 fois nommé.
3 — CHINON (François), 2 fois nommé.

Bonne conduite.

- 1 Prix : CÉSAR (Ernest), 2 fois nommé.
2 — FAUCHERON (Jean-Baptiste), de Sedan (Ardennes).
3 — GERMAIN (Auguste), de Vagney (Vosges).
4 — MARCHAL (Joseph), de Ban-sur-Meurthe (Vosges).

Nota. Lorsque les élèves de plusieurs divisions concourent pour les mêmes prix et les mêmes accessits, on tient compte de l'âge de chacun, des notes qu'il a méritées pendant l'année et du temps qu'on doit déjà avoir consacré à ses études. Ainsi, ce sont les progrès les plus sensibles qui sont récompensés. Si l'on ne prenait pas cette mesure, le nombre des prix se multiplierait indéfiniment, et leur importance diminuerait dans la même proportion. Il est à remarquer d'ailleurs que les études des premières années ne demandent pas à être encouragées comme celles des dernières années. C'est surtout par des bontés de chaque jour que l'on soutient les plus jeunes élèves. Au reste une distribution de prix faite à des élèves infirmes est selon nous le classement de tous, d'après leurs progrès dans chaque branche d'enseignement.

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, Marc Renard, troisième édition, 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

